# L'ABEILLE.

*JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.*

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien............$12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine..$10 }

*NOUVELLE-ORLEANS:*
MERCREDI MATIN, 2 FEVRIER 1842.


POUR GOUVERNEUR:

## HENRY JOHNSON.

Le bill sur les banques, tel que l'a présenté le comité de conférence, a été adopté hier par la chambre des représentans à une assez forte majorité. Avant que les voix fussent recueillies, M. Hunt, ayant obtenu la parole, s'est opposé à la passation du bill. Plusieurs membres qui s'étaient déclarés en faveur du bill, ont déduit les raisons qui les portaient à le soutenir. Ils devaient ou accepter le bill tel quel, ou permettre que le pouvoir législatif fût nul et sans effet. La législature, à ce que l'on dit, se propose de passer un acte supplémentaire à l'effet de corriger les défauts les plus saillans de celui qui vient d'être adopté.

Nous sommes invités par M. Dugué, à publier les raisons suivantes qui l'ont porté à voter pour le bill des banques.

"Je vote en faveur de ce bill parceque je crois que des mesures législatives quelconques sont devenues nécessaires, et que la masse de la communauté attend avec anxiété la solution de cette question. Je suis de plus, convaincu que ce bill contient un grand nombre de bonnes dispositions. Mais je dois déclarer que toutes les dispositions de ce bill ne me plaisent pas également; celle-là surtout qui crée un bureau de contrôle, me révolte. Ce bureau de contrôle est investi de pouvoirs énormes, de pouvoirs qui jamais, dans un pays républicain, ne devaient être conférés à un aussi petit nombre d'hommes. Je considère aussi que le cautionnement exigé des membres de ce bureau est tout-à-fait insuffisant.—Mais aucune autre alternative ne nous est laissée: il nous faut adopter ce bill tel quel, ou ne rien faire du tout. Je vote pour ce bill, espérant que de son adoption résultera moins de mal que de bien.

### LOI SUR LES FAILLITES.

Quel est le sort de cette loi contre laquelle s'est déjà prononcée la Chambre des Représentans? Nul ne saurait le dire en ce moment; mais sans doute d'ici à peu de jours nous serons fixés sur ce point. Qu'on nous permette en attendant de rappeler sommairement quelques faits d'où l'on pourra tirer des conclusions sur la destinée qui l'attend au Sénat. A la session extraordinaire, la loi sur les faillites fut adoptée au Sénat par un vote de 26 voix contre 23. Messieurs Barrow, Bates, Berrien, Choate, Clay du Kentucky, Clayton, Dixon, Evans, Henderson, Huntingdon, Kerr, Merrick, Miller, Morehead, Mouton, Phelps, Porter, Simmons, Smith de l'Indiana, Southard, Tallmadge, Walker, White, Williams, Woodbridge, Young, se prononcèrent pour l'affirmative; et MM. Allen, Bayard, Benton, Buchanan, Calhoun, Clay d'Alabama, Cuthbert, Fulton, Graham, King, Linn, M. Roberts, Nicholson, Pierce, Prentiss, Rives, Smith de Connecticut, Sturgeon, Tappan, Woodbury, Wright pour la négative.

M. Preston de la Caroline du Sud et M. Mangum de la Caroline du Nord ne votèrent point; on assure qu'ils doivent cette année voter pour le rejet de la loi: le premier a formellement déclaré son intention à ce sujet. S'il n'y avait aucun changement dans la répartition des voix de l'an dernier, 25 seraient pour le rejet et 26 pour le maintien de la loi. Mais M. Morehead du Kentucky a reçu de la législature de cet Etat l'instruction positive de voter pour le rejet et il a déjà manifesté son intention de se conformer à cet ordre. Ceci déplacerait alors la majorité et assurerait l'adoption du bill de rejet par une seule voix dans le cas où le siége de M. Nicholson, sénateur du Tennessee, qui a voté l'an dernier contre la loi, serait rempli. Mais très probablement la législature du Tennessee n'aura pas encore envoyé un nouveau sénateur au Congrès, lorsque le bill de rejet sera mis aux voix. Les suffrages alors se balanceront et le bill de rejet sera perdu. Il lui faut en effet pour triompher la majorité absolue des sénateurs présents. On parle de quelques autres changemens qui seraient survenus; mais on ne sait en vérité quel fondement faire sur ces bruits qui n'ont rien de positif; le temps seul apprendra ce qu'ils valent.

### ESPAGNE.

Espartero continue dans la Peninsule l'œuvre commencée jadis par le despotisme. Il vise à créer l'unité nationale, et vient tout récemment d'adopter une mesure qui, sous ce point de vue, est, d'une haute importance: Il a supprimé par un décret, dans les Fueros des provinces Basques, tout ce qui porte atteinte à l'unité constitutionnelle, de l'Espagne. Cet acte de vigueur a soulevé déjà bien des clameurs, bien des récriminations, bien des plaintes; mais on ne saurait néanmoins refuser son approbation à la pensée politique qui l'a dicté: Le maintien des priviléges de la Biscaye était en effet incompatible avec l'existence d'une monarchie constitutionnelle en Espagne. Ces priviléges rendaient les provinces Basques presque entièrement indépendantes du gouvernement central, et cette indépendance se transformait bien vite en hostilité. On en trouverait facilement la preuve dans la dernière guerre civile qui a duré près de sept ans, et ne devait son origine qu'aux Fueros. Si les provinces Basques ne s'étaient pas considérées comme étrangères à l'Espagne, si tous leurs intérêts n'avaient pas été séparés de ceux du pays, Don Carlos n'aurait pas trouvé un asile au milieu d'elles; "son nom n'aurait pas servi de drapeau à une révolte pour qui la légitimité n'était qu'un prétexte, tandis que le Fuérisme était une réalité." Le pouvoir dans les provinces Basques se trouvait entre les mains de la députation Forale, qui accaparait l'administration politique et civile, qui avait le droit d'accepter ou de refuser les lois votées par les Cortès et qui pouvait même à son gré entraver l'exécution des arrêts de la justice. Au-dessous de la députation se trouvaient les Juntes forales qui s'occupaient du détail des affaires, de la perception, du partage et du transfert des fonds publics, ainsi que du maniement des intérêts locaux. Les différentes charges de la députation forale et des Juntes étaient réservées à un certain nombre de familles qui en jouissaient comme d'une sorte de patrimoine héréditaire. Outre ces avantages tout particuliers, les provinces Basques jouissaient encore d'une exemption de douane, de conscriptions et presque d'impôts. Les Douanes au lieu d'être portées à la frontière septentrionale de l'Espagne, c'est à dire aux Pyrénées, étaient placées au Sud des provinces; celles-ci, se trouvant ainsi en dehors de l'unité industrielle comme de l'unité politique, étaient naturellement ouvertes à l'importation étrangère et fermées aux produits de la Péninsule. Les provinces n'étaient en outre astreintes au droit de répartir elles-mêmes la conscription et l'impôt financier, et elles s'arrangeaient toujours pour le faire dans une proportion qui ne répondait ni aux ressources des provinces ni aux besoins du gouvernement général. La pensée de ce gouvernement devait donc être de supprimer ces institutions surannées en désaccord avec l'esprit du temps contraire avec l'intérêt du pays, et de reporter aux Pyrénées la frontière politique de l'Espagne aussi bien que sa frontière commerciale.

Espartero n'a pas hésité à saisir l'occasion qui lui était offerte de tenter cette grande réforme: Avec une fermeté dont l'Espagne lui saura gré, il a porté la hache sur de vieux abus; il a supprimé d'un trait de plume non pas des libertés précieuses, mais des priviléges aristocratiques, oppressifs et injurieux pour celles des provinces d'Espagne qui n'en jouissaient point. Si cette grande mesure s'exécute avec prudence, si surtout le régent, pour lui ôter toute couleur de coup d'Etat, s'empresse de la faire ratifier par les Cortès, elle ne soulèvera pas autant d'opposition qu'on pourrait s'y attendre; l'opposition d'ailleurs ne se transformera plus en révolte. Espartero aura l'honneur d'avoir renversé la dernière barrière qui s'opposait encore à l'assimilation complète de toutes les provinces de l'Espagne: il aura fait énormément pour l'unité nationale de ce pays.

*Navire à vapeur Forth.*—Ce navire devant toucher à la Balize à la fin de cette semaine, des sacs aux lettres sont ouverts au comptoir de MM. W. G. Hewes & co, et à la poste, pour y recevoir les correspondances pour Tampico, Vera-Cruz, la Havane, Nassau et l'Angleterre. Ces sacs seront fermés samedi prochain. Voir l'annonce.

Cour Suprême.—La Cour Suprême a décidé que dans l'affaire de *William H. Williams*, les parties pouvaient en appeler à la Cour Suprême de la décision de la Cour Criminelle.

Etrange!—Nous apprenons qu'il s'est déclaré ces jours derniers, plusieurs cas de fièvre jaune, accompagnés des symptômes les plus alarmans, et qu'un médecin de notre ville traite en ce moment deux individus atteints de cette maladie. Voilà qui doit dépister la science, et la jeter dans un terrible embarras!

Les Seguins.—Le théâtre St. Charles perdra bientôt les habiles chanteurs qui lui font faire maintenant si bonnes recettes. Les Séguins doivent partir sous peu pour Mobile, où ils ne donneront que quelques représentations, et se rendront bien vite à Charleston, où l'époque de leur engagement approche.

Le Mississipi s'élève lentement, mais visiblement, depuis quelques jours. Nous pouvons nous attendre selon toute probabilité, à une crue aussi forte peut-être que celle de l'année dernière.

Naufrage.—Le navire *Suviah*, capitaine Moody, parti de New-York pour la Nouvelle-Orléans, via St. Joseph, s'est échoué, le 24 du mois dernier, près de Britton Island à environ 30 milles nord de la Balise. Une grande partie de la cargaison a été débarquée à St. Joseph.

*Générosité.*—Une somme de deux cent trente-cinq piastres, provenant d'une contribution faite par des citoyens de St. Francisville au profit des incendiés de Bâton-Rouge, a été reçue la semaine dernière par le maire de cette ville.

On attendait à Boston le steamship *Britannia*, le 21 janvier.

### LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.
SENAT.

Séance de Mardi, 1er février.

Le secrétaire transmet à la chambre les bills suivans, dûment enrôlés: Acte pour venir au secours de W. R. Willis; acte pour accorder certains pouvoirs au juri de police de la paroisse Plaquemines, et une résolution relative aux réclamations particulières sur des terres.

Le président soumet au sénat un message du gouverneur, avec des resolutions de la Législature de l'Etat de l'Alabama en faveur de l'annexation du Texas aux Etats-Unis; et des résolutions de la Législature du Kentucky contre la répudiation des bons d'Etat.

Sur motion de M. Downs, la première question est renvoyé à un comité spécial. L'honorable Sénateur demande en même temps d'être exempté de servir comme rapporteur de ce comité, sur le prétexte que ses travaux dans le comité de finances réclament toute son attention.

Sur motion de M. Bossier, la seconde question est renvoyée au comité de finances.

M. Bossier présente une pétition du jüri de police de la paroisse de Natchitoches, pour demander l'abrogation d'une certaine loi. Renvoyée à un comité spécial.

Sur motion de M. Scott de Féliciana, et après suspension de l'action des règlemens, le sénat adopte le bill pour accorder à Isaac Wright, le privilége de tenir un bac.

Sur motion de M. Davidson, le Sénat siége à huis clos.

Les portes étant rouvertes, M. Hiriart annonce qu'il passera le lendemain pour Baton Rouge, afin d'inspecter le Pénitentiaire et de présenter un rapport sur cette institution.

Le sénat s'ajourne au lendemain.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Mardi, 1er. février 1842.

L'orateur nomme MM. Winchester, Thomas et Hardesty, du comité auquel sont référés certains documens transmis par divers états.

M. Boudousquié présente une résolution enjoignant au comité judiciaire de préparer une loi à l'effet de mettre un terme à la transgression de cet article de la constitution qui force les membres absens à venir assister aux séances.

M. Voorhies, chef du comité des enrolemens, annonce deux actes comme dûment enrôlés.

M. Farmer, du comité auquel a été référée une pétition des habitans d'une certaine partie de la paroisse des Avoyelles demandant que cette partie soit annexée à la paroisse de Catahoula, présente un bill à cet effet. Le bill passe après avoir été lu trois fois.

M. Morse introduit un acte relatif au jury de police de la paroisse de Caddo, lequel passe après avoir été lu trois fois.

M. Hardesty, après dispense, introduit un bill dont l'objet est de nommer un autre notaire public pour la paroisse d'Est-Féliciana, lequel bill passe après avoir été lu trois fois.

M. Phillips, après dispense, présente un bill pour établir certaines règles relatives à l'admission dans le barreau des étudians en droit. Renvoyé au comité judiciaire.

Sur motion de M. Jorda, la chambre s'occupe d'un bill relatif aux juges de paix de la paroisse de St. Bernard, le quel passe après avoir été lu trois fois.

M. Wadsworth introduit un bill à l'effet d'étendre la juridiction de la Cour de Paroisse de la paroisse de Plaquemine. Renvoyé au comité judiciaire.

M. Phillips, après dispense, présente une résolution à l'effet de nommer un comité spécial pour s'enquérir s'il se trouve des étrangers non naturalisés parmi les membres du barreau de cette ville. Adopté.

MM. Philips, Harbour et Bedford sont nommés pour former le comité.

*Ordre du jour.*

Le rapport du comité de conférence sur le bill des Banques est à l'ordre spécial du jour.

M. Sweezy propose de renvoyer le bill au comité avec mission de lui faire subir certains amendemens.

Il s'élève de longs débats au sujet de cette motion: l'orateur décide que le bill peut être renvoyé au comité.

Avant que la motion soit mise aux voix, M Sweezy explique au long l'objet des amendemens proposés.

M. Canon s'oppose au renvoi du bill.

Le général Thomas se rallie à l'opposition de M. Canon. Les voix étant recueillies, la motion est rejetée par 36 contre 14 oui.

M. Morse demande l'adoption du bill.

M. Hunt s'oppose à la passation du bill.

Les voix étant recueillies, le bill est adopté par 29 oui contre 12 non.

Sur motion la Chambre s'ajourne.

*INTERIEUR.*

*Obstructions de l'Atchafalaya.*—Nous lisons dans la *Gazette des Opéloussas*, du 29 janvier:

Le capitaine Mayo, surintendant du bateau maintenant occupé à faire disparaître les obstructions qui embarassent le lit de l'Atchafalaya, nous a informé, il y a quelques jours, que le bateau ne quittera pas cet ouvrage qu'il ne soit entièrement terminé et que les obstructions n'aient tout à fait disparu: il ne reste plus qu'un mille et un quart à faire pour avoir atteint le but désiré. Voici une nouvelle favorable, et nous nous plaisons à espérer que désormais notre bayou sera en tout temps navigable.

Dans une lettre adressée de St. Martinville à un de nos amis, nous voyons que Farmer, le meurtrier de Taw, du Bayou Chêne, a été pendu mardi dernier, à St. Martinville, comme vient de l'ordonner le Gouverneur. Farmer est resté trois mois en prison après sa sentence de mort jusqu'à la sanction de M. Roman. [*Gazette des Opéloussas.*]

—La Chambre des Représentans de l'Etat du Tennessee a adopté une résolution à l'effet d'empêcher les membres de parler plus de *vingt minutes*, sur quelle que question que ce soit, pendant le reste de la session.

—Les habitants de Dubuque, dans l'Etat de l'Iowa parlant de construire un chemin de fer qui, partant de la rive du Mississipi, et traversant le Wisconsin, irait aboutir au lac Michigan. Il a été tenu à cet effet une assemblée, où diverses résolutions ont été adoptées, concernant l'utilité d'une pareille entreprise, et les moyens de l'exécuter au plus tôt.

Suicide.—Un soldat de la garnison de Bâton-Rouge, d'origine écossaise, s'est suicidé, il y a quelques jours, en se coupant la gorge à l'aide d'un rasoir.

—La frégate américaine *Macedonian*, portant le pavillon du commodore Weckinson, est arrivée à Pensacola, il y a un peu plus d'une semaine.

Canada.—Le nouveau gouverneur général Sir Charles Bagot, est arrivé à Kingston le 16 janvier, et a été reçu avec tous les honneurs officiels. Il a convoqué le parlement des Provinces-Unies pour le 22 février.

*Petite Vérole.*—Cette horrible maladie s'est déclarée à New-York.

*EXTERIEUR.*
EUROPE.

Le brick *Fame*, arrivé il y a quelques jours à Charleston de la Barbade, y a apporté des journaux de Londres jusqu'au 17 décembre. Ces journaux avaient été transportés à la Barbade par le paquebot à vapeur le *Solway*. Les nouvelles qui du reste, ne sont que d'un jour plus récentes que celles reçues par le *Forth*, sont d'une importance très minime.

Le parlement devait se réunir le 3 février.

Nouveaux détails au sujet des inondations survenues dans les comtés de Hersfordshire, Bedfordshire, Buckinghamshire, Berkshire, Essex, etc. etc.

L'Angleterre sera probablement à court de céréales cette année.

Le marché au coton était calme.

Le comte de Westmoreland est mort à Brighton, le 15 décembre, à l'âge de 83 ans.

Rien de nouveau de France et d'Espagne.

Le *Courrier des Etats-Unis* publie la lettre suivante:

"Lima [Pérou], 10 octobre 1841.

"Depuis ma lettre du 9 juillet, la situation politique de la Bolivie s'est beaucoup améliorée. Après que le tyran Velasco et ses ministres eurent été renversés par le soulèvement simultané du peuple et de l'armée, en juin dernier, M. Calvo, l'ex-président de la Bolivie, revint de Salta, où il avait été exilé par Velasco, et prit la direction du gouvernement pendant l'absence de Santa-Cruz, qui avait été fait président par acclamation, et qui se trouvait à Guayaquil où on lui a expédié la nouvelle de sa nomination, en l'invitant à rentrer en Bolivie.

"Mais, d'un autre coté, les gouvernemens du Chili et du Pérou ayant, ainsi que je vous l'avais fait prévoir, formé une alliance contre Santa-Cruz, avaient déclaré qu'ils ne consentiraient jamais à ce qu'il fût appelé à la présidence d'aucune des républiques de l'Amérique du Sud; et lorsqu'ils ont vu la Bolivie en masse le proclamer président, ils ont envoyé leurs navires à sa recherche avec ordre de se saisir de lui et de le fusiller immédiatement, sur quelque bâtiment et sous la protection de quelque pavillon qu'il se trouvât. Ces ordres barbares ont jeté l'alarme dans le commerce maritime, et les commandans des stations étrangères dans l'Océan Pacifique ont détaché une partie de leurs forces sur les côtes de la Bolivie, pour protéger leur pavillon contre ces bandits qui ne connaissent ni honneur personnel, ni honneur national.

"Le président du Pérou, Gamarra, réunissant toutes les troupes dont il pouvait disposer, a marché vers la frontière de Bolivie, avec l'intention hautement avouée d'envahir le pays. En même tems il a envoyé un détachement sur un vaisseau de guerre péruvien, pour s'emparer du petit port bolivien de Cobija qui se trouve momentanément sans défense. Et en face de ces aggressions flagrantes, le gouvernement suprême de Lima déclare officiellement aux ministres étrangers que le Pérou est en paix avec toutes les nations!

"Gamarra, craignant de ne pouvoir empêcher par la force Santa-Cruz de s'embarquer à Guayaquil pour la Bolivie, cherche à l'effrayer par des mensonges. Il vient de faire répandre la nouvelle que la moitié de l'armée bolivienne s'était révoltée. Personne n'ajoute foi à cette prétendue révolution; tout le monde, au contraire, s'attend chaque jour à voir l'imposteur chassé par ses propres troupes.

"D'ailleurs, l'anxiété aura bientôt un terme; on vient de recevoir à Lima la nouvelle que Santa Cruz s'était embarqué à Guayaquil sur un fin voilier, et nous ne pouvons tarder d'apprendre qu'il est à la tête de son pays.

"J'ajouterai, en terminant, que la haine implacable des gouvernemens du Chili et du Pérou contre Santa-Cruz, a pour cause la sympathie profonde, éclairée, persévérante de celui-ci en faveur des étrangers, dont il se plait à protéger les personnes et le commerce contre de mesquines jalousies et contre le monopole mercantile intérieur. Ces gouvernemens ne lui pardonnent pas d'avoir tenu, pendant sa dernière présidence, les nobles paroles suivantes: "Bolivia no conoce mas estranjero que el crimen! [La Bolivie ne connait d'étranger que le crime!]"

## BILL SUR LES BANQUES,
[EN ANGLAIS,]

*Tel qu'il a été adopté par la Législature de la Louisiane,*

A vendre au bureau de lecture de CURNS, attenant à la Poste, au Merchants Exchange.

2 f · Prix: 25 cents.

### Par Autorité.

NOMINATIONS PAR LE GOUVERNEUR,
*Par et avec l'avis et le consentement du Sénat.*

Félix Garcia, } Directeurs de la Compagnie de Desséchemens.
Francis Gardère, }

JUGES DE PAIX.

Timothy Morning, juge de paix pour la paroisse de Caddo.
Abel Waddil, " Est Baton Rouge.
Jn. H. Wall, " Livingston.
S. W. Bastian, " et notaire public pour la paroisse de Claiborne.

Michael Davis, coroner pour la paroisse de Caddo.
R. J. G. Battle, notaire public pour la paroisse de Caddo.
Nouvelle-Orléans, 1er. février 1842.

### CANDIDATS POUR LA PLACE DE MAIRE.

*A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.*

Messieurs.

Ayez la bonté de publier dans votre journal qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, M. WILLIAM FRERET a consenti à être de nouveau candidat à la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la prochaine élection. 19 jan

☞ Nous sommes autorisés, par ses nombreux amis, à annoncer que M. DENIS PRIEUR est candidat pour la place de Maire de la Nouvelle-Orléans, à l'élection prochaine, et qu'il sera soutenu dans les trois Municipalités.

DERNIERES DATES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| New York | jan 21 | Londres | déc 16 |
| Boston | jan 20 | Liverpool | déc 16 |
| Philadelphie | jan 22 | Paris | déc 14 |
| Washington | jan 22 | Havre | déc 10 |
| Baltimore | jan 22 | Bordeaux | déc 4 |
| Charleston | jan 26 | Madrid | déc 4 |
| Vera Cruz | déc 16 | Cadix | nov 10 |
| Tampico | déc 10 | Havane | jan 20 |
| Mexico | déc 18 | Houston | jan 22 |

## COMMERCIAL.

Mardi soir, 1er. février 1842.

COTON—Arrivé depuis le 28 du mois dernier de Louisiane et Mississipi 13,379 balles, Tennessee et North Alabama, 2633, Arkansas 369, Texas 73, ensemble 16463 balles. Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 10,366 balles, Cowes 1297, Hull 1182, Havre 1462, Bordeaux 719, Brême 11, la Havane 76, New York 1601, Boston 3725, ensemble 20405, ce qui fait une réduction sur le stock de 3942 balles et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de 143 262 balles.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| 1841. 1er Sept. Stock en mains, | | 14,490 |
| Reçu cette semaine | 16,463 | |
| Antérieurement | 432,244 | 449,187 |
| | | 464,117 |
| Expédiés cette semaine | 20,105 | |
| Do antérieurement | 2..,020 | 311 925 |
| Stock en mains | | 143,262 |

Depuis notre rapport de vendredi dernier le marché au coton s'est maintenu dans le plus grand calme, les acheteurs n'opéraient qu'avec la plus grande réserve, ayant été fortement désappointés de ne pas recevoir de nouvelles d'Europe par les deux steamers d'Angleterre qui devraient être arrivés aujourd'hui. La difficulté d'obtenir des traites et l'élévation du fret ont aussi contribué à cette inactivité. Samedi les ventes se sont élevées à 1500 balles, hier à 500 et aujourd'hui à 2,500. Ensemble 4,500, les prix ont graduellement baissé de 1/8 et 1/4 cents dans toutes les descriptions à l'exception des qualités de choix qui se sont bien maintenues. Nous cotons aujourd'hui comme suit:

*Louisiane et Mississippi;*

| | |
|---|---|
| Ordinaire et bas, de | 6 à 6½ |
| Ordinaire, | 7 à 7½ |
| Bon ordinaire, | 8¼ à 8½ |
| Bon ordinaire et petit courant, | 9¼ à 9½ |
| Petit courant et courant, | 10¼ à 11 |
| Bon courant, | 12 à 00 |

TABAC—Le marché a été très calme depuis notre dernier rapport, les seules ventes dont nous ayons entendu parler ne s'élèvent pas à plus de 150 boucauts aux prix portés à nos dernières cottes—Nous cotons beau courant de 2 1/4 à 2 1/2, 4 et 5 1/2 cents pour X secondes et premières. Les lots de choix obtiennent 1/2 cent en sus.

Arrivé depuis le 26 du mois dernier 463 boucauts. Expédié dans le même espace de temps pour Cowes 64, Brême 602, Bordeaux 20, Barbades (Antilles) 6, New York 64, Boston 91, Charleston 15, ensemble 874.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| 1841, 1er sept. Stock en mains | | 2,766 |
| Reçu cette semaine, | 663 | |
| Antérieurement, | 6529 | 7,192 |
| | | 9,950 |
| Expédié cette semaine, | 874 | |
| do antérieurement, | 5670 | 6,544 |
| Stock en mains, | | 3 406 |

SUCRE—Le mauvais temps continuel que nous avons eu pendant le courant des trois jours qui viennent de s'écouler, a principalement contribué à l'inactivité qui a existé sur le marché, aussi les affaires n'ont elles eu lieu que sur une échelle excessivement restreinte. Le stock sur la Levée est très abondant, il consiste principalement en qualités inférieures, tandis que celles supérieures sont pour ainsi dire déficient relativement à la grande quantité en vente. Nous n'avons aucun changement à signaler à nos prix de samedi dernier, nous cotons 3 3/4 et 4 1/2 cents les qualités inférieures et supérieures du marché, quoique quelques lots de sucre non marchand aient été vendus audessous du premier chiffre. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente sur habitation.

MELASSE—Les motifs que nous venons d'annoncer pour le sucre ont produit les mêmes résultats sur le marché à la mélasse. Les ventes se sont ralenties, 300 boucauts seulement ont changé de mains à 16 ou 17 cents le gallon selon la bonne condition du baril. Nous avons connaissance d'une vente de 15,000 gallons sur habitation à 13 1/2 cents.

FARINE—Le marché a été très inactif pendant ces trois derniers jours, à l'exception de quelques petits lots pris par l'expédition les affaires n'ont eu lieu que pour les besoins de la consommation. Nous cotons aujourd'hui la superfine de $5 25 à $5 50 en observant toutefois que ces prix ont une tendance très prononcée à fléchir à cause de l'abondance du Stock.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions est toujours très calme, le mauvais temps a encore augmenté l'inactivité que nous signalons depuis plusieurs semaines. Les expéditions dans l'est sont toujours très fréquentes et diminuent considérablement le stock. Le porc mess est en bonne demande à $7 50 quoique les ventes ne s'effectuent que par petits lots. Quant aux prix des autres descriptions ils sont toujours les mêmes.

WHISKEY—Calme à 18 cents par gallon. Il n'y a pas de commun sur place.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Les ventes ne se font que par détail, aux prix portés à nos dernières cotes.

BLANC DE BALEINE—En bonne demande comme suit New Bedford de 35 à 39, Nantucket de 36 à 37 cents.

HUILE—Sans changement.

CHANGE—Il ne s'est fait que fort peu d'affaires, les prix qui ont baissé cette semaine ont encore une tendance très prononcée à fléchir. Nous cotons comme suit:

CHANGE A L'INTERIEUR.

| | | |
|---|---|---|
| Sterling de | 11½ à 12½ | p. ct. de prime |
| France, | 5 07 à 5 10 | do |
| New-York, 60 jours de vue | 2½ à 3 1/2 | do |
| Do 30 do | 3 3/4 à 4 1 | do |
| Do à vue | 5 1/4 à 5 1/2 | do |
| Philadelphie 60 jours de vue, | 4 p. ct. d'esc. | |
| Do à vue | 1 1/4 | prime. |
| Boston 60 jours | 3 1/2 à 3 3/4 p. ct | de prime. |

FRET—Pour Liverpool et le Havre le fret est ferme à 9/16 et 1 1/8 Le fret de la cote est sans changement.

FRET.

| | |
|---|---|
| Coton pour Liverpool | 9/16d à |
| Do do Havre, | 1 1/8 c à |
| Do do New York, | $1 à 1 25 par bal |
| Do do Boston, | 1 00 1/2 à 1 25 |
| Tabac pour Cowes, | sans expédition |
| Do do Londres directement, | do |
| Do do New York, | 4 00 à 0 00 |
| Do do Boston, | 4 00 à |
| Do do Philadelphie, | 00 à 00 |

Décédé hier matin, à 8 heures, P. O. BERTRAND. Les amis et connaissances de J. R. Bertrand et de J. Sauvage, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures. Son corps est exposé encoignure Bourgogne et Ste. Anne. 2 fev—1

## LISTE MARITIME.

*PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.*

EXPEDIES.

Navire Lord Maidstone, Taylor, Liverpool, Maxwell & Buchanan
Hannah Sprague, Cook, Liverpool, S & J P Whitney
Regulus, Thompson, Cowes et un marché, H C Gildemeester
Maryland, Rains, Brême, F Rodewald & co
Saratoga, Russell, New York, A Cohen
Navire à vapeur Natchez, Swiler, Havane, Sam. Nicholson
Goel Sabine, Blackington, Baltimore, Bedford & Beck
Cora, Lawless, Attakapas, J B Bailey
Mary Clark, Swett, New York, Fosdick & Bro.
Philantropist, Long, Mobile, J H Ashbridge

ARRIVES.

Steamer Queen of the West, Brickell, Cincinnati.
" Mechanic, Smith, Vermillion.
" Shmstor, Rhoads, Bayou Sara.
" Gov. Roman, Elliott, Rodney.
" Panola, Haygood, Opelousas.
" Georgia, Benton, Fort Adams.
" Tuskina, Jeffries, Columbia.
" Chieftain, Brickel, Cincinnati.
" Mary Tompkins, Beer, St. Louis.
" Rathfinden, McQuown, Williams Landing.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, le 1er février 1842.

UNE élection annuelle de neuf directeurs de cette Compagnie pour l'année courante, aura lieu au bureau rue du Camp, no. 45, le mardi 22 du courant, entre 10 heures A. M. à 2 heures P. M. CHAS. BRIGGS, Secrétaire.
2 fev—jusq 22

SIM. FLEURY, de Rouen est en ville, il est prié de passer au comptoir du soussigné pour affaires le concernant. F. PERRET.
2 fev—2 59, rue Toulouse.

RECOMPENSE honnête sera donnée à qui conduira chez le soussigné une jeune quarteronne très blanche, nommée MARY, absente depuis le 16 dernier. Ladite esclave a, à sa machoire supérieure, deux dents factices, cheveux blonds. Le maitre présume qu'elle a été poussée à quitter sa maison, non par cause de mauvais procédés, mais par l'amitié qu'elle portait à une personne de cette ville. Les capitaines de navires et autres sont requis de ne point soutirer ladite esclave à leur bord ou à leur domicile, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. JEAN BOUSEDE,
2 fev—2 par int. au café d'Orléans

CHAUX—1,000 barriques en débarquement du navire Meguntecook à vendre par
2 f S & J P WHITNEY, 73 Camp.

PATATES—300 barils à bord, à vendre par
2 f S & J P WHITNEY, 73 Camp.

UN canot d'un pouce à vendre par
2 f S & J P WHITNEY, 73 Camp.

BEURRE DE GOSHEN—16 barillets qualité supérieure en débarquement du navire Mississipi, à vendre par
2 fev TUFTS & HOBART, 20, Douane

SAVON, huile et blanc de baleine de différentes descriptions en magasin, à vendre par
2 fev TUFTS & HOBART, 20, rue de la Douane

THE—100 caisses de 6 et 13 livres à vendre par
2 fev TUFTS & HOBART, 20 Douane

MAQUEREAUX et morue—320 caisses et tambours en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
2 fev 20, rue Douane

TABAC manufacturé—100 caisses différentes marques à vendre à très bas prix par TUFTS & HOBART,
2 fev 20, Douane

SEL—1500 sacs gros de Liverpool en débarquement à vendre par HAWTHORN & WOODS,
2 fev 63, Gravier

FARINE—500 barils superfine à vendre par
2 fev HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

CAFE—400 sacs 1ère. qualité de Rio à vendre par
2 fev HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier

SAINDOUX—300 barillets en magasin à vendre par
2 f W C TOMPKINS, 59 Gravier.

CHANDELLES moulées—160 caisses différentes marques, en magasin à vendre par
2 f W C TOMPKINS, 59 Gravier.

SAVON de Boston—1000 caisses No 1 et 2, différentes marques en magasin à vendre par
2 f W C TOMPKINS, 59 Gravier.

AMIDON—30 caisses en magasin à vendre par
2 f W C TOMPKINS, 59 Gravier.

A LOUER—Un magasin avec logement situé rue de la Levee no 84 1-2, entre les rues Toulouse et Jefferson.

Une maison convenable pour une grande famille, située rue Bourgogne entre Ursulines et Hopital.

Une maison de quatre appartemens, située rue de l'Hôpital entre Royale et Bourbon. S'adresser à J. LABADIE,
2 fev—3 Rue de la Levée, no. 59.

LE docteur Thomas allant faire un voyage en Europe, prie les personnes auxquelles il doit de se présenter immédiatement pour être payées et celles qui lui doivent de vouloir bien le solder.

Il recommande à ses amis et clients M. le docteur Barbe, qui prend le logement qu'il occupait dans sa maison encoignure des rues Royale et Place Antoine, M. le docteur Bohier et M. le docteur A. Mercier. 21 jan—3

EAU de vie américaine—30 barils en magasin à vendre par W C TOMPKINS, 59 Gravier. 2 f

FARINE—1000 barils marque Bakers en bon ordre à vendre par
2 f CH BYRNE, 150 Tchoupitoulas.

WHISKEY—16 barils commun de 6à 10 eju au-dessus de la preuve, à vendre à l'arrivée du steamer Louisiana par FERGUSON & REID,
1 fev 20, rue Poydras

GRAISSE—2000 barillets en bon ordre, à vendre par
1 fev FERGUSON & REID, 20 Poydras

BEURRE—60 barillets en magasin, à vendre par
1 fev M. A. ROBITAILLE, 77, Commerce

SEL—1000 sacs gros de Liverpool en débarquement et à vendre par FOSDICK & BROTHER,
1 fev 66, rue du Camp

VINAIGRE—50 barils vinaigre de cidre, à vendre par
1 fev FOSDICK & BROTHER, 66, rue du Camp

CHANGE sur Philadelphie, traites d'armateur en somme de 661 92/100—536 16/100 et 281 94/100 à vendre par
1 fev J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp

PLOMB—50 barillets assortis à vendre en magasin par JOHN R. SHAW & Co.
1 fev 24, rue Poydras

CHAUX—1600 barriques de Thomaston; en débarquement de la barque Clermont, à vendre par
1 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

SUCRE de la Havane—100 caisses blanc, en magasin à vendre par RICE & HATHAWAY,
1 fev 71, Magasins

SUCRE en pain de différents numeros, à vendre par
1 fev RICE & HATHAWAY, 71 Magasins

HUILE et blanc de baleine, à vendre par
1 fev RICE & HATHAWAY, 71 Magasins.

CAFE de la Havane et de Rio, en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY,
1 fev 71, Magasins.

CAFE—1000 sacs vert de la Havane, 200 do vieux en magasin à vendre par
1 f CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 Vieille Levée.

SUCRE—80 caisses de la Havane à vendre par
1 f CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 Vieille Levée.

CITRONS—100 caisses frais de Malaga à vendre par
1 f CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 Vieille Levée.

TABAC et cigares—200 balles supérieur en feuille 500,000 excellents cigares de la Havane à vendre par
2 f CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 Vieille Levée

CAFE—300 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par FRATS & HERNANDEZ,
1 fev 27, rue Toulouse.

RAISINS et Citrons de Malaga—150 caisses raisins et 100 caisses citrons en magasin et à vendre par FRATS & HERNANDEZ,
27 fev 27, rue Toulouse.

EAU DE VIE Espagnole—90 barils ayant droit au drawback, à vendre par FRATS & HERNANDEZ,
1 fev 27, rue Toulouse

SUCRE—460 sucre blanc et brun de la Havane, en débarquement des bricks Unoss et Suzanne, en magasin et à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste. Anne

16 SURONS indigo de Guatimala, à vendre par
1 fev F. TIO, 56, Ste. Anne.

TABAC—300 surons tabac supérieur de la Havane, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste. Anne.

CIGARES de la Havane—200,000 cigares de la Havane, de différentes qualités, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste. Anne.

SACS—20 balles sacs de pitre de la grandeur de trois boisseaux, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste. Anne.

16 BALLES Canelle fine de Ceylan, à vendre par
1 fev F. TIO, 56, rue Ste. Anne

16 BALLES Fil, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste. Anne.

SALSEPAREILLE—60 balles salsepareille supérieur, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, Ste. Anne.

MARCHANDISES pour habitation—Un assortiment complet à vendre par
1 f FROST & Co 8, Canal.

FOULARDS—5 caisses dessins supérieurs à vendre par
1 f FROST & Co, 6 Canal.

BOTTES, souliers et brodequins—750 caisses pour hommes, femmes et enfans à vendre par
1 f FROST & Co, 8 Canal.

PLOMB—3100 saumons à vendre par
1 f MERLE, BEYLLE & Co, 45 Vieille Levée.

LANGUES de Buffalo—100 douzaines à vendre par
1 f MERLE, BEYLLE & Co, 45 Vieille Levée.

CAFE de la Havane—60 sacs en magasin à vendre par W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

BLANC de baleine—480 caisses New-Bedford en magasin et à vendre par W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

THE impérial et poudre à canon, en magasin et à vendre par W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

CLOUS de fer de Suède—1700 barillets assortis de 4 à 40, en magasin et à vendre par W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

TABAC—100 caisses manufacturé à vendre par
1 fev W C WHITRIDGE, 75, Magasins

TRAITES sur la Havane à courte vue par
1 fev F. DE LIZARDI & Co, 52, rue Bienville

TRAITES sur New York, à vendre par
1 fev VAN WYCK & Co, 50, rue du Camp

CUIRS—600 cuirs secs salés, à vendre par
1 fev—6 BLANCHARD, EIMER & Co, 24 Bienville

ESCLAVE à vendre—Une belle négresse bonne blanchisseuse et repasseuse, à vendre, s'adresser à
1 fev—6 J H ASHBRIDGE, 97, Camp

INDIGO—20 surons qualité supérieure, en débarquement de la goelette Vigilant, à vendre par
1 fev J ROBERT & Co, 3 Magasins

TRAITES sur la Havane à vendre par
1 fev J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins

SEL de Liverpool—700 sacs gros en débarquement du navire Abbottsford, sur la Levee vis à vis la presse d'Orleans, à vendre ou au gré des acheteurs par A. L. ADDISON & Co
1 fev Ao. 20, Bank Place

DOUBLONS Espagnol et Patriotes, à vendre par
31 j M. HOLLANDER, 42, Camp

ESPECES, à vendre par
31 j M HOLLANDER, 42, Camp.

ON a besoin de billets de Banque de l'Alabama, s'adresser à M. HOLLANDER,
31 jan 42, rue du Camp

UN certificat de dépôt de la Banque de Cincinnati pour $467, à vendre par
31 jan—3 F N RICULFI, 50, Royale.

CIGARES de la Havane des meilleures fabriques, un assortiment, à vendre par
31 jan—3 F N RICULFI, 58, Royale

400 Caisses sucre blanc et brun de la Havane. 500 sacs de café.
40 barils amandes cassées.
40 sacs do en coques
à vendre par
31 jan F N RICULFI, 58, Royale.

RIZ de Charleston en magasin, à vendre par
31 jan B. VALLS, 35, Gravier

SUCRE de la Havane—80 caisses blanc, à vendre par
31 jan B. VALLS, 35 Gravier.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de Regalias, Canones, Vegeneras, Panetelas, constamment en mains, à vendre par
31 jan B. VALLS, 35, Gravier.

GENIEVRE de Hollande—8 pipes à vendre par
31 jan B. VALLS, 35, Gravier.

EAU DE VIE de Champagne et de Cognac, en barils, à vendre par B VALLS, 35, Gravier.

VINS, Hock, Madere, Porte, Sherry, Port Mahon. St. Vincent, et vin rouge en barriques et en caisses, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 jan

AMANDES douces et amères ecossees, à vendre par
31 jan B. VALLS, 35, Gravier.

WHISKEY de Monongahela, à vendre par
31 jan B VALLS, 35, Gravier.

CAFE de la Havane et de la Guayra à vendre par
31 jan SCHMIDT & Co

ESPECES, à vendre par
31 jan SCHMIDT & Co.

FARINE de Mais—15 boisseaux en magasin à vendre par J H ASHBRIDGE,
31 jan 97, rue du Camp.

CHARBON—6 boucauts anglais de 1 annel, à vendre par
31 j J H ASHBRIDGE, 97, Camp.

SAINDOUX—Bœuf sec, Porc, à vendre par
31 jan C. C. SACKETT & Co, 36, Poydras.

BEURRE—40 barillets de l'Ouest. à vendre par
31 jan CHS. C SACKETT & Co, 36, rue Poydras

AMIDON—50 caisses en magasin, à vendre par
31 jan C. C. SACKETT & Co, 36, Poydras.

TRAITES sur New York, à courte vue, à vendre par
31 j C C SACKETT & Co, 36, Poydras.

HABILLEMENTS—200 caisses d'habillements de saison reçus par les derniers arrivages, à vendre par
31 j Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée.

CHAUSSURES—300 caisses bottes, souliers et brodequins, à vendre par Wm. FROST & Co,
31 jan 28, Vieille Levée.

PARAPLUIES—en soie rouge de Mantoue, de 28, 30 32 et 34 pouces, à vendre par Wm. FROST & Co,
31 jan 28, Vieille Levée.

PARASOLS—25 caisses parasols assortis en grandeurs et couleurs, à vendre par Wm. FROST & Co,
31 jan 28, Vieille Levée.

FLANELLE—10 balles flanelle blanche, 7/8, à vendre par Wm. FROST & Co,
31 jan 28, Vieille Levée.

COTONNADE—15 caisses forte cotonnade, dessins assortis, à vendre par Wm FROST & Co,
31 jan 28, Vieille Levée.

CLOUS—300 barils excellents clous de fer de Suède, manufacturés à Boston, à vendre par
31 j Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée.

TRAITES sur New-York, à vendre par
31 jan N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

TRAITES sur New-York à 30 et 60 jours de vue, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
31 jan 60, rue Royale

CAFE de Rio de qualité supérieure, à vendre par
31 janv WM. FREHN, 50 Douane

CAFE de Rio et de St. Domingue à vendre par
31 jv G. GREEN & BROTH, 62, Gravier

CARGAISON DE MALAGA—Les soussignés offrent à vendre la cargaison du brick Oway, dernièrement arrivé, consistant en caisses 1/2 et 1/4 do. raisins secs, figues en tambours et paniers, 300 caisses citrons et vins secs et doux. GEORGE GREEN & BROTHER,
31 janv 62, Gravier

TOILE d'emballage de l'Inde et du Kentucky, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
31 janv 62, Gravier

POIVRE de Sumatra à vendre par
31 janv GEORGE GREEN & BROTHER, 62, Douane

TRAITES sur la Havane en sommes au gré des acheteurs, à vendre par J. ROBERT & Co.
31 jan 3, rue des Magasins.

CAFE de la Havane et de Rio. en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co.
31 jan 3, rue des Magasins.

CIGARES de la Havane et Principes des meilleures marques, à vendre par J. ROBERT & Co.
31 jan 3, rue des Magasins.

INDIGO—30 surons de Caracas, à vendre par
29 jan R GRONING & Co.

TABAC—25 caisses manufacturé de la Virginie, à vendre par J. ROBERT & Co.
29 jan 3, rue des Magasins.

CIGARES de la Havane et Principe constamment en mains, à vendre par J. ROBERT & Co.
29 jan 3, rue des Magasins.

CAFE—La Havane et Rio nouvelle récolte, à vendre par J. ROBERT & Co.
28 jan 3, rue des Magasins.

SUCRE—80 caisses brut de la Havane, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co.
28 jan 3, rue des Magasins.

UNE VACHE laitière à vendre à bord du navire O'Conor, vis à vis le marché aux légumes ou à JAMES E WOODRUFF,
17 jan 70, Camp.

## PAR LE REGISTER.

Succession de Joseph Tabony.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

MERCREDI le 9 mars 1842, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, le 27 janvier 1842, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph Tabony, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Le lot No. sept mesure vingt-deux pieds dix pouces de face à la rue Julie sur cent un pieds de profondeur, ensemble les bâtisses en briques, consistant en une maison principale à deux étages et cuisines hautes.

Le lot No. huit, forme l'encoignure des rues Baronne et Julie et mesure vingt-deux pieds de face à ladite rue Julie sur cent un pieds de profondeur et face à la rue Baronne; ensemble la maison principale, à deux étages, cuisine haute; le tout en briques, et toutes autres circonstances et dépendances dudit lot.

Conditions de la vente—Un dixième comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et portant intérêt à raison de dix pour cent par an du jour de l'échéance des dits billets jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.

N. B.—Les actes de ventes aux frais des acquereurs par devant Thre. Seghers, notaire public. 2 fev

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Arnaud—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Vincent Ascard, exécuteur testamentaire de la succession de Joseph François Arnaud ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
2 fév W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernant, Salut:

Attendu que François Huet, de cette ville, ayant acheté à une vente faite par Joseph Le Carpentier, encanteur public de cette ville, la propriété, ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour, ce 28me jour de janvier de l'année 1842, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées, sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par l'encanteur susdit, en vertu d'un ordre de cette Cour, daté du 14 (quatorze) de décembre de l'année 1840, dans l'affaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et al. vs Jean Moterre, pour une cession forcée—No 12567 du Docket de cette Cour, à laquelle vente ledit François Huet s'est rendu acquéreur pour le prix de $1875, payable $375 comptant, et la balance en quatre termes égaux, de $375 chacun à six, douze, dix huit et vingt-quatre mois.

Description de la propriété d'après le transfer Judiciaire.

Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Marigny, désigné par le No. deux sur un plan fait par Allou d'Hemécourt le 27 janvier 1835, et déposé en l'étude de Louis T. Caire notaire, en cette ville. Ledit terrain, ayant, mesure américaine, quarante et un pieds neuf pouces de face à la rue Casacalvo, et quatre vingt dix pieds six pouces et six lignes de profondeur.

[L. S.] Donné sous ma main et le sceau de cette Cour. Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 27 janvier 1842.

LOUIS R. COURTIN,
2 février—3, en 30 j Député Greffier.

☞ Des avances libérales comptant seront faites sur des sucres, mélasses, café, sel, maquereaux, et autres marchandises consignées à Kennett, White & Co. à St. Louis. Luther M. Kennett de la maison peut être vu au comptoir de JOHN R. SHAW & Co.
31 jan 24, rue Poydras.

☞ Le brick ONECO, capitaine Butler, de New York, est maintenant en déchargement vis à vis les bâtisses du triangle. Les consignataires sont invités à recevoir leurs marchandises sur la Levee. 1 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS,
Nouvelle Orléans, 31 janvier 1842.

A une assemblée de la direction tenue ce jour, M. J. M. Lapeyre a été élu unanimement président de cette institution. Par ordre,
1er fev L. BERNARD, Caissier.

*Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'incendie.*

Nouvelle Orléans, le 25 Janvier 1842.

UNE élection par les actionnaires pour les directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi, 7 février prochain, entre 11 heures et 1 heure, au bureau.
26 jan GEORGE C. LAWRASON, Sect.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nelle. Orléans, le 24 janvier 1842.

A UNE assemblée du bureau des directeurs de cette institution, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, à dater du lundi, 7 février prochain.
27 jan—1m Wm. E. LEVERICH, caissier.

AVIS—Si Mr Jacques Cornet, employé il y a six ans comme économe sur l'habitation du Col. Gamble, non loin de Tallahassee, Floride, et qui a dû s'embarquer à peu près vers cette époque pour la Nouvelle-Orléans, réside en cette ville, est prié lui ou tout autre membre de sa famille, de passer au No. 63, rue de Chartres, pour une affaire qui l'intéresse particulièrement.

Toute information sur le compte de cette famille sera reçue avec reconnaissance à l'adresse ci-dessus. 1er fev

CHAPEAUX de Panama—Une facture assortie, dernièrement reçue et à vendre par F. DE LIZARDI & Co.
31 jan 52, rue Bienville.

CAFE de la Guayra—100 sacs actuellement en débarquement à vendre par F. DE LIZARDI & Co.
31 jan 52, Bienville.

FERBLANC en feuille—300 caisses marque de Pontypool, 1/2 34, à vendre par F. DE LIZARDI & Co.
31 jan 52, Bienville.

PEAUX de Chevreuil—2 caisses préparées dernièrement reçues et à vendre par F. DE LIZARDI & Co.
31 jan 52, Bienville

TOILE et Corde d'Emballage du Kentucky—Constamment et à vendre en lots au gré des acheteurs, par F. DE LIZARDI & Co.
31 jan 52, Bienville.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
5000 boites Sardines à l'huile;
500 do petits pois do A. MOLIER,
31 jan 92, St. Louis

CHANGE sur la Havane, à vendre par
J. M. RICULFI & Co.
31 jan 50, rue Royale

SUCRE—80 caisses brut de la Havane, à vendre par
31 jan J ROBERT & Co 3 Magasins

SEL—1300 sacs gros sel de Liverpool, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
31 janv 66, rue du Camp

SAVON—10 caisses brun no 1 de Boston, à vendre par
31jan FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

BŒUF—30 barils bœuf prime à vendre par
31 jan FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

AVIS AUX AMATEURS D'HORTICULTURE.

LE soussigné, jardinier fleuriste, pépiniériste membre de la *Société d'Horticulture de Paris*, a l'honneur d'informer le public de son arrivée de France, avec un bel assortiment de plantes, telles que
Camelias, Rhododendrum;
Pivoines Illicium,
Arbres fruitiers, Rosiers;
Oignons à fleurs, Bulbes,
Graines de toutes espèces, qu'il vendra à des prix modérés. PRE. AMIEUX.

Magasin de madame Lefebvre, encoignure des rues Chartres et Conti. 31 jan—3

ARBRES FRUITIERS—Pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers et abricotiers des belles espèces, arrivés par le Mr. Flower, à vendre au beau fruit Lefaucheux ainsi que Paris, l'œuvre complète de Voltaire en 75 volumes, divers objets meubles et porcelaines. Vieille-Levée, 1 8, chez Mr. Duhamel. 31 jan—1

AUX TAILLEURS—Les soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes convenables pour les tailleurs, savoir: Draps bleus, noirs, gris et verts, satinets bleus, noirs et de couleur de fantaisie, doublures rouge et grises, tresses des Nos 1 à 7, serge, soie noire à coudre, fil supérieur patenté de Marshall, boutons figurés, soie noire et l'anche, de coton, blancs pour pantalons, de de toutes les qualités, velours noir soie et coton. Ensemble d'autres articles convenables pour tailleurs, à vendre à bas prix pour du comptant par PEET & NORTH,
31 janv 13, Chartres

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME TRIDON, maîtresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le 1er prix d'accouchement et reçue de nouveau par le jury médical de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous prévenir qu'elle vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, encoignure Royale et Orleans; pour les pessaires, guérit les affections de la matrice, saigne et vaccine, le tout par un traitement méthodique. Elle ose vivement flatter de la confiance dont les dames voudront bien l'honorer.
23 dec—1 an.

A LOUER—Plusieurs bureaux à la Bourse des Marchands. S'adresser W. T. RAYNAL,
5 nov—☞ secretaire

A. MERCIER, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle-Orléans, dans le but de se livrer aux travaux de sa profession.

Son domicile est rue Royale, No. 154, entre Toulouse et St. Louis. 4 jan—1m

VINS français de nouvelle importation de $4 à $18 par caisse: Chateau Margaux 1834, Latour, Leoville, St. Julien, Sauterne &c. &c. à vendre en magasin par
25 janv E. & J. T. PRESCOTT, 15, Canal

SOIERIES A BON MARCHE.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les dames de leur connaissance et le public en général, qu'ils ont un grand assortiment de soieries pour robes, qu'ils vendront à 1/4 au dessous de leur prix très modérés.
19 dec—90 WIOTTE & SALLE.

BESANÇON, horloger, graveur et mécanicien, élève de Bréguet, fait et répare avec la même perfection qu'à Genève son pays, toute espèce de montres. telles que Lépine patente, pièces marines, &c, fait tous les échappemens et garantit son ouvrage à des prix très modérés. Il se fait ... se faire une clientelle. Rue Royale, No. 195.
7 jan 1m

COUTELLERIE de Joseph Rogers & son, reçue de la manufacture directe consistant en couteaux de poche et canif de 1 à 4 lames, razoirs de qualité supérieure par douzaine ou par caisse, ciseaux de différentes dimensions, cuirs etc, à vendre par HYDE & GOODRICH,
28 jan 15, Chartres.

MONTRES de prix—Les soussignés offrent à vendre à bas prix un grand assortiment de montres de prix d'excellentes qualités, consistant en montres de toutes les descriptions. HYDE & GOODRICH.
28 janv 15, Chartres

AVIS—Madame FERRIOT a l'honneur de prévenir le public et son ancienne clientèle qu'elle est de retour en cette ville et qu'elle continuera de professer son état de sage-femme comme par le passé. Elle a fixé son domicile chez Made Ve. Fremaux, rue Royale no. 163.

Si les clientes de Mde Ve. Fremaux veulent pendant le cours de sa maladie, accorder leur confiance à Mde Ferriot, elle fera tout son possible pour la mériter. 24jan—15

HABITATION SUR LE FLEUVE A VENDRE.

L'HABITATION autrefois cultivée par James F. Muse, située dans la paroisse de la Pointe Coupée, 15 milles au-dessous du Bayou Sarah, mesurant 12 arpens de face au Mississippi, sur 40 arpens de profondeur, avec la réclamation ou le propriétaire actuel peut avoir sur la concession au delà des dits 40 arpens. Il y a environ 100 acres de défrichement y compris un très beau verger. Cet endroit est bien connu comme chantier de bois à brûler. Pour informations ultérieures, s'adresser à
MOTZ, MITCHELL & Co,
24jan—6 90, Commune.

THEODORE M. KOUES Wm. DAVIDSON.

KOUES & DAVIDSON,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
No. 97 rue du Camp.
1 jan—1 an. NOUVELLE ORLEANS.

FELIX HUSTON & S. S. PRENTISS,
*AVOCATS.*

MR. HUSTON est venu à la Nelle Orléans—Mr. Prentiss restera momentanément à Vicksburg. En outre des Cours de la Nelle-Orléans et des cours fréquentées par Mr. Prentiss, ils recevront des affaires dans les paroisses de Concordia, Madison et Carroll et à la Cour Suprême d'Alexandrie.

☞ Bureau Nelle-Orléans, 8, rue St. Charles.
17 déc—90j.

A VENDRE par le soussigné:
17 barils et 46 caisses vin blanc 1836 et 33, du grand cru de Sudulraut (Sauterne)
4 demi barriques vin rouge Médoc, le tout débarqué du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux.
5 jan C. DUFOUR, 14 Vieille Levée.

## AMUSEMENTS.

### THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 3 février 1842.
LE VERRE D'EAU,
Comédie en 5 actes, de Scribe.
LA MANSARDE DU CRIME,
Vaudeville en 1 acte.

### THEATRE ST. CHARLES.

Mercredi, 2 février 1842.
UNE LEÇON AUX DAMES.
Grand pas de deux par M. Frederic et Mlle. Arraline.
Le spectacle commencera par
NICHOLAS NICKLEBY.

### THEATRE AMERICAIN.
RUE POYDRAS.

Mercredi, 2 février 1842.
Tableaux vivans par la famille Suisse.
La petite CARLINE.
Ma. HERR CLINE.
Deuxième représentation de
RIFLE BRIGADE.
Le spectacle sera terminé par
ARLEQUIN ET LE SABRE MAGIQUE.

AVIS.
THEATRE ST. CHARLES.

MR. MANVERS a l'honneur d'annoncer qu'une représentation à son bénéfice aura lieu jeudi prochain, 3 février, que dans cette circonstance il sera assisté par Mr. et Mad. Seguin et que c'est positivement leur avant dernière représentation à la Nouvelle Orléans.

Le spectacle commencera par
FRA DIAVOLO,
Opéra d'Auber.

Pour le reste de la représentation, voir les annonces du jour.

Le livre des loges est actuellement ouvert. 2 fev—2

DERNIERE REPRESENTATION.

LE Cirque et la Ménagerie de MM. Waring & Co, encoignure des rues de l'Hôpital et Condé, seront positivement fermés Mercredi 2 février.

SALLE DE BAL WASHINGTON.
Antoine DUBORD, manager.

LES bals auront lieu les *Lundis, Mercredis, Vendredis* et *Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison.
20 d ☞

DERNIERE SEMAINE.
GALERIE DES BEAUX ARTS.

A l'Arcade de la rue du Camp, vis-à-vis le rue Natchez. Exhibition de Tableaux d'artistes français, américains et anglais.

LE superbe tableau de Hagar, Jeanne Samano par Dubufe, portrait en pieds de M. Paris, par l'honorable Mlle. Norton, portraits d'Américains illustres et autres différents sujets par Leslie Cooper, Inman Sully, Marchant, Fowler, Romegas, Delamotte, Beard et autres eminents artistes anciens et modernes dont le détail des noms serait trop long à donner. Les murs chiers de la salle sont couverts d'objets d'art. Une grande partie de la Galerie supérieure des tableaux, appartient à différentes personnes de la Nouvelle Orléans qui veulent encourager les arts.

Admission, 50 cents. Le bureau est ouvert de 9 heures A. M. à 10 heures P. M.

Les enfans paieront 1/2 place. 10 j—☞

MEDICAMENTS POUR HABITATION—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les habitans et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont pris des arrangements particuliers pour recevoir de fraix assortiments de Londres, Paris et New York et qu'ils pourront en toutes circonstances offrir aux habitants et aux médecins des articles de qualité supérieure.
27 dec—6m SICKLES & Co, Droguistes, 40 Canal

*L'INSTITUTION*
De MADAME GRANET

A été transportée rue Bourbon, No. 20, entre les rues Douane et Canal. 8 j—3

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
*Fondée et dirigée par Mme DELARUELLE,*
DE PARIS.

A Hurtsville près la Nouvelle Orléans, très incessamment transportée à Greenville, au Steping Place du Rail Road de Carrolton.

CETTE institution n'ayant encore que dix-huit mois d'existence a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la directrice aidée de son mari le docteur Delaruelle, secondée des meilleurs maitres, s'efforcera toujours de mériter la bonne réputation accordée à son établissement.

Les différentes branches de l'éducation consistent dans les études suivantes:

| | |
|---|---|
| Langue anglaise, | Langue française, |
| Dictée " | Dictée " |
| Analyse " | Analyse " |
| Composition " | Composition " |

Histoire romaine, grecque, des Etats Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, élémens de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.

Mr. Delaruelle va très incessamment adjoindre des professeurs qui enseignent dans l'établissement un second cours de musique, et installer définitivement dans sa nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique viendra deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse des enfants catholiques à leur première communion. 13 dec—1m

*RESTAURANT DE LA BOURSE.*
LE RESTAURANT DE LA BOURSE,

119, *Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti,*

UN des plus anciens de cette ville, a été ouvert le 9 décembre dernier; cet établissement est dirigé par L. CANONGE: les soins et attentions que l'on apportera envers les personnes qui l'honoreront de leur patronage seront comme par le passé.

On s'y charge des repas de corps, des diners de société et de ville, ainsi que de toute commande en général concernant l'art culinaire.

Les salons pour soupers particuliers seront ouverts toute la nuit pendant la saison des bals.

Entrée particulière par l'allée. 17 dec—2m

F. ALPUENTE Fils, docteur de la faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle-Orléans, dans le but d'exercer sa profession. Encoignure Dumaine et Remparts.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1842.

F. CO. DE LIZARDI & Co. tirent sur Paris et sur New-York. 52, rue Bienville. 20 jan

DERNIEREMENT reçu par le navire Saratoga de New York, un assortiment de draps français à la mode et de casimir de double largeur; articles supérieurs qui seront vendus à bas prix pour du comptant au magasin de MM. E. A. HEBBARD & Co,
20 jan—6 35, rue de Chartres

CAFE—300 sacs Java, à vendre par
26 j JOHN A MERRITT, 53, Magasins.

SACS EN PITRE—16 balles dimension moyenne, à vendre par JOHN A MERRITT,
25 jan 53, Magasins.

CAFE—Vieux de la Havane bon pour les détaillants, en lots à la convenance des acheteurs et à bas prix, à vendre pour clore une facture par ANDREW CASTILLO,
20 jan—6 27, rue Gravier.

SANGSUES—Plusieurs milliers sangsues de premier choix à vendre en gros et en détail, à très bas prix, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,
12 jan 123, rue Royale.

PLATINA-CEMENT.

MR. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.

No. 106 rue Royale, entre Conti et St. Louis, en face la Banque de l'Etat. 28 jan

DOUBLONS—Doublons Espagnols à vendre par M. HOLLANDER,
24 jan 42, rue du Camp.

HUILE de graines de lin—1200 gallons à vendre par JARVIS & ANDREWS,
7 janv 20, Commune

BOUTEILLES à Madère—600 grosses en magasin, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
25 jan 20, Commune.

VERRES à vitres et mastic—1200 caisses de Baltimore, 10 barils, à vendre à bas prix par
25 jan JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

MEDICAMENTS—250 caisses assortis, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
25 jan 20, Commune.

PORC, Bœuf—1100 barils à l'inspection, à vendre par
25 jan J. R. SHAW, 24 Poydras.

SAINDOUX—200 barillets et 300 barils en magasin, à vendre par J. R. SHAW, 24, Poydras. 25 jan.

PLOMB—500 saumons et 300 barillets, à vendre par
25 jan J. R. SHAW, 24, Poydras.

TABAC de la rivière St. James—100 caisses en magasin, à vendre par J. R. SHAW,
25 jan 24, Poydras.

CUIVRE en feuille pour chaudronniers, en magasin et à vendre par LYALL & DAVIDSON,
22 jan 264, rue du Camp.

MAGASIN DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.
RUE DE CHARTRES, No. 37.
Nouvelle-Orléans.

LE soussigné, s'étant permanemment établi à la Nouvelle Orleans, offre de vendre, en gros et en détail, à très bas prix, les marchandises suivantes:

| | |
|---|---|
| TAPIS—Royal Wilton, | TAPIS—Bruxelles, |
| do de Damas, | |
| do Imperial trois double, teints en Cramoisi, | |
| do Double superfins, | do do |
| do Superfins, | do do |
| do Extra fins, | do do |
| do Commune, | do do |
| do de Bruxelles et de Venise, teints en cramoisi de toutes largeurs. | |
| do Superieure qualité en laine touffue. | |
| do Chinés de Bruxelles et de Wilton, de toute dimensions. | |
| do pour couvrir les tables et lapianos. | |

Transparents pour les fenêtres, de qualité supérieure.

Toiles cirées, anglaises et américaines, de qualités choix de 1 à 8 aunes de largeur.

Nattes de Canton, bigarrées, blanches et rouges, de 4-4, 5-4 et 6-4, de première qualité, etc., etc., etc.

Les marchandises ci-dessus sont entièrement nouvelles, ayant été choisies sur des patrons de nouveau goût et d'après ordre. Le soussigné assure avec confiance qu'il offre au public le plus grand assortiment qui ait été offert jusqu'à ce jour dans cette ville.

Ayant entré en correspondances avec les manufactures les plus considérables de l'Angleterre et des Etats-Unis, son assortiment sera toujours complet, par les arrivages successifs qui auront lieu, de tous les dessins les plus nouveaux; dont la majeure partie sera à lui, et ne se trouvera que dans ses magasins.

☞ *Les ordres pour des dessins particuliers, etc., de fantaisie seront exécutés immédiatement, aux modèles et au plus bas prix. On pourra choisir et examiner les patrons dans les magasins, où il y a un très large assortiment.*

Le soussigné croit devoir appeller l'attention des personnes qui montent des hôtels, etc, on trouvera un assortiment de tapis et de toile cirées, à des prix si modérés, qu'il ne redoute en aucune espèce la concurrence; et ce motif l'engage à inviter les personnes qui ont des achats à faire, à venir examiner les prix avant de s'adresser ailleurs.
4 d H. SCHOONMAKER.

A LOUER en totalité ou en partie le magasin situé rue du Camp No. 98. Pour les conditions qui seront très modérées, s'adresser à
J H ASHBRIDGE, 97 Camp.

A LOUER—Le Magasin déjà bien connu pour marchandises sèches, situé encoignure Ste. Anne et Bourgogne. S'adresser sur les lieux, ou au No. 41, rue de Chartres, à
25 jan V. & O. VIGNAUD.

MAGASIN A LOUER—Le magasin rue Royale, No. 79, sera loué à des conditions raisonnables en s'adressant immédiatement aux soussignés. Ce magasin est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou de nouveautés.
20 jan—4 JARVIS & ANDREWS.

COMPAGNIE DES PAQUEBOTS A VAPEUR ROYAL MAIL.

LES sacs aux lettres du steam ship FORTH pour Tampico, Vera Cruz, la Havane, Nassau et l'Angleterre, sera enlevé du bureau de la poste, du Merchants Exchange et du comptoir des consignées SAMEDI 5 DU COURANT. Le capitaine Fayer, les passagers et la malle seront conduits à la barre par le steamboat Octorara, ainsique ceux qui désirent visiter le navire: un avis de retour le lendemain. WILLIAM G. HEWES & Co.
rue Natchez.

Le prix du passage sera payé en ville; les passagers sont priés de se munir des passeports nécessaires. 2 fev

POUR COLUMBIA (Ark.) VICKSBURG &c.

Le steamer TUSKINA, capit. Jeffries, partira positivement Samedi, 5 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
2 fev HALL, BRIN & CLAPP, 60, Tchoupitoulas.

MALLE DES ETATS-UNIS.

Le steamer CAROLINE, capitaine Sutton, partira pour la Mobile mercredi, le 2 février, après l'arrivée des chars de onze heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. G. SLOO,
2 fev 24, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS.

Le steamboat ST. LOUIS, capitaine Jos. M. Convers, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagements s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à JOHN R. SHAW & Co.
31 jan 24, rue Poydras.

POUR ST. LOUIS.

Le steamboat MADISON, capitaine Robert S. Freeland, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras, ou à JOHN R. SHAW & Co.
31 jan 24, rue Poydras

POUR MOBILE par le fleuve—Le steamer KINGSTON, capitaine Pitfield, est maintenant prêt à recevoir du fret, vis-à-vis la rue Conti, et partira positivement mardi soir 1er février, à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
29 j GINN & DUNN, 31 Nouvelle Levée

BATEAUX DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.
POUR LA MOBILE.

Les bateaux à vapeur à basse pression CAROLINE, capitaine Sutton et SOUTHERNER, capitaine Allen, partiront du lac deux fois par semaine, après l'arrivée des chars de 11 heures A. M. Pour les jours de départ, voir les affiches.

Pour fret et passage s'adresser à A. G. SLOO,
28 jv Bureau de la Malle des E. U. rue du Camp 24.

POUR CINCINNATI et tous les ports intermédiaires. Le steamboat SWALLOW, capt. M. J. Anders, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux amenagements, s'adresser à bord ou à
19 jan HAWTHORN & WOODS, 63 rue Gravier

POUR BALTIMORE.
(Demain positivement.)

Le navire WARSAW, capitaine W. F. Mendall, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 barils ou passage s'adresser à bord vis à vis le poteau No. 20 2de municipalité, ou à
W. C. WHITRIDGE, 76 Magasins ou à
2 fev QUARLES, SPRING & Co, 53, Camp.

POUR MOBILE (par le fleuve) demain soir. La goelette OREGON, cap. Smith, partira comme il est dit ci dessus. Pour fret de 150 barils s'adresser à bord vis à vis les batisses triangulaires, ou à
2 f FOSDICK & BROTH., 66 Camp.

POUR NEW YORK—Samedi 5 du courant. La barque APTHORP, ayant été retenue par le mauvais temps, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles coton, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
2 f FOSDICK & BROTH. 66 Camp.

POUR NEW YORK—Samedi 5 du courant.—Le navire MISSISSIPI, capitaine C. Hillard, partira comme il est dit ci dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux amenagements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
2 f JAMES E. WOODRUFF, 70 Camp.

POUR MARSEILLES.

Le navire BANGOR capitaine Odum, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
2 f S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.

Le navire EBEN PREBLE, capitaine Hinckley partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, vis à vis la presse d'Orleans ou à
1 f S & J. P WHITNEY, 73 Camp

POUR PORTSMOUTH, N. H.

La barque DIANTHE, capitaine Sherey, va partir immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
2 f S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR BOSTON—La barque TEN BROTHERS capitaine George Crawford, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
1 fev 24, Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick A. BALDANAS, capitaine Stables, peut prendre 100 boucauts de sucre et quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à G. BEDFORD & BECK,
1 fev 24, Douane.

POUR BOSTON—Le brick OHIO, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
1 fev RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

POUR LA HAVANE (Positivement jeudi 3 février.)

Le brick-paquebot espagnol EMPRESARIO, capitaine Collins, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret de 125 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
FRATS & HERNANDEZ,
1 fev 27, rue Toulouse.

ON a besoin d'une bonne barque ou d'un brick pour charger en plein pour Boston. S'adresser à
NORCROSS & FOSDICK,
1 fev 40, rue Gravier

POUR FRET OU CHARTE—Une barque de 1re. classe du port de 300 boucauts, et une goelette de 90 boucauts Pour les conditions, s'adresser à
1 fev J H ASHBRIDGE, 97, Camp

POUR ST THOMAS OU LAGUARA—Le brick danois GEORGE ANDREAS, capitaine Petersen, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à SCHMIDT & Co,
31 janv 66, Bienville

POUR MOBILE—La goélette fine voilière PHILANTROPIC, capitaine Long, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
31 janv 97, rue du Camp

POUR MOBILE—Par le nouveau bassin—La goelette COMMERCIAL, capitaine Peterson, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
31 janv 97, Camp

POUR MARSEILLES—Le navire A. L. CARAVAN, capitaine Brog, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour passage seulement ayant de beaux amenagements, s'adresser à bord ou à
31 jan S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR VERA CRUZ—La goelette Wm. BRYAN, Capit Meniev, partira positivement jeudi 3 février prochain. Pour balance du fret et passage s'adresser au capitaine à vis la rue St. Pierre, ou à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
29 jan 56, Vieille Levée

POUR LE HAVRE—Le navire A. A. CASPIAN capitaine Patten, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune

POUR MOBILE—La goelette PHŒBE et MARGARET, capitaine Halverson, sera expédiée sous peu. S'adresser au capitaine à bord ou à
29 jan J H ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR TAMPICO—Jeudi 3 février, positivement.—La goelette VIRGINIA ANTOINETTE, capitaine Cobb, Pour passage, s'adresser à bord ou à
27 jan CAPDEVIELLE & CUCULLU 56, Vieille Levee

POUR LE HAVRE.

Le beau navire français L'UNION, capitaine Lubin, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux amenagements s'adresser au capitaine à bord, ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
25 jan 24, Bienville.

POUR KINGSTON, Jam.—Le brick fin voilier SUSAN, capitaine Jones, sera expédié sous peu. Pour fret de 500 ou 600 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,
24 jan 97, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire GENERAL VEAZIE, capt Couillard, va partir immédiatement.—Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à S & J P WHITNEY,
21jan 73 Camp.

POUR MARSEILLE.

La barque ELEANOR, capitaine Dube, aura prompte expédition pour le susdit port. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord à Lafayette ou à BLANCHARD & EIMER & co.
21 jan 24, Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire WOODSIDE, capitaine Wilor, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la presse d'Orleans ou à
21jan S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier CAZENOVE, cap. Dearborn, sera expédié sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à WM HENRY PARKS,
19 jan 19, rue St. Louis.

AUX PEINTRES.

BLANC DE PLOMB A DEUX PIASTRES LE BARIL. 600 barillets No. 1, de Philadelphie, poids garantis et qualité supérieure à vendre au prix ci-dessus pour clore des consignations par JARVIS & ANDREWS,
26 jan 20, Commune.

GRAINE DE TREFLE—30 barils graine trèfle rouge, garantie de la récolte de 1841, à vendre par W. DINN, 11 Commune,
27jan Enco. gauche Tchoupitoulas.

GRAINES DE JARDIN
*Et autres,*
Garanties de la récolte de 1841.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il a reçu par le navire Sir Charles Napier de Liverpool et le May Flower du Havre, un grand assortiment de graines fraiches consistant en 19 poinçons et 6 caisses contenant 700 liv. graines de radis, 300 choux, 600 navets, 900 épinards, et un grand assortiment d'autres graines convenables pour la semaille d'été.

AUSSI:

100 boisseaux patates marca d'Ecosse, 60 livres par boisseau, 100 do gazon vivace. Aussi un grand assortiment d'horticulture de toutes espèces pour hommes et pour dames. WILLIAM DINN.
25 jan 11, Commune, enc. Tchoupitoulas.

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Mayflower du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage garanties de qualité supérieure. aussi, par le même navire 300 camélias du Japon; 400 rosiers Azelias, Daphnes de l'Inde. Il attend incessamment un assortiment d'arbres fruitiers de première qualité. Il a constamment en mains des arbres vivaces, des cèdres, Magnolias de toutes grandeurs, et un grand assortiment d'arbustes et de plantes de serre. Le tout est à vendre à des prix modérés et à son établissement No. 44, rue du Canal et à son jardin à l'encoignure des rues Urquhart et Champs-Elysées, face au railroad Pontchartrain.
22 jan—90 F. NEWMAN.

## CHARBON, BOIS, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités,
BRIQUES du lac,
SABLE, CHAUX du Nord;
PIEUX, MERRAINS, &c. &c., à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
1jan ☞ Chemin Carondelet, entre St-Claude et Trémé

CHAUX,
BRIQUES,
SABLES,
BOIS DE CHAUFFAGE, &c.

Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD.
26 juin—☞

CHARBON—12,000 barils de charbon anglais de Cannel et quelques boucauts particulièrement pour l'usage des familles à vendre par ALEX. GOW, 29 Bienville.

Dépôt de charbon, rue Dauphine entre Canal et Douane.
20 oct

Aux propriétaires de steamboats et de presses à coton.

NOUS avons maintenant en mains notre stock pour la saison de bois gros coupé en grande longueur, et nous sommes prêts à passer des contrats avec les propriétaires de steamboats. W. & R. R. MURPHY,
2 oct 128, vieux Bassin et 137, Remparts.

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron vers le 11 du courant, JOHN, dit JOHN CUNNINGHAM. Il est presque noir, âgé d'environ 26 ans, taille 5 pieds 8 pouces, il a perdu deux de ses dents supérieures de devant et une partie d'un de ses petits doigts; il parle français et anglais et se dit cuisinier. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui logera ledit esclave dans une des prisons de la ville. GEO. A. BOTTS.
24 janv—1m

TRAITES sur la Havane à vendre par
1fjan CUCULLU, LAPEYRE & Co. 28 V. Levée

## VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui mercredi, 2 du courant, à midi précis, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 29 Une quantité d'ouvrages de littérature française et autres. 2 jan

PAR L. TASTET.
123 rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui, 2 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan de groceries. No. 11 rue Bienville, 45 caisses tabac différentes marques
Aussi—Savon, chandelles, riz, etc.
Conditions: comptant. 2 fev

COTON! COTON! COTON!
PAR HEWLETT & CENAS
Vente de Coton avarié.

IL sera vendu jeudi 3 du courant, à 4 heures 1/2 aux magasins à coton de la presse à coton de l'Union, rue Tchoupitoulas, vis à vis la rue Hunter:
100 balles coton avarié.
Pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions—Comptant. 2 f

Vente positive du brick GOOD HOPE.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan à l'Arcade de Bank, Samedi, 5 du courant, à midi:

Le brick goelette GOOD HOPE, doublé et chevillé en cuivre, jaugeant 106 tonneaux, du port de 800 barils, nouvellement radoubé à New York. Il est maintenant mouillé vis à vis les batisses du triangle. On peut en voir l'inventaire à bord et au Camp à la Bourse d'encan.

Ce brick sera vendu à l'amiable en s'adressant aux encanteurs jusqu'au jour qui précédera la vente. 2 fév—4

Vente sans limite de nègres de la Louisiane et de la Virginie.

PAR J. A. BEARD & co.

IL sera vendu à l'encan jeudi à onze heures, à la Bourse d'encan rue du Camp, les esclaves de valeur suivant qui seront vendus sans réserve:

| | |
|---|---|
| George, jeune nègre de charrue, âgé de | 16 ans |
| David, do do do | 18 do |
| Louisa, négresse de champ à coton, âgée de | 16 do |
| Lucretia, do do | 24 do |
| et ses enfans, un de 3 ans et l'autre de 8. | |
| Louisa, négresse de champ à coton, | |
| et son enfant. | |
| Tom, nègre de champ, | 21 do |
| Jacob, do do | 11 do |
| Jack, creole, orphelin, | 7 do |

Aussi sept hommes et femmes créoles de la Louisiane esclaves de champ, description entière de chaque esclave sera donnée à la vente.

Conditions: comptant. 2fev

Belles grilles pour cheminée.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan mercredi 2 du courant à 10 heures 1/2 à la Bourse d'encan, rue du Camp
14 grilles assorties pour cheminée, convenable pour charbon anthracite ou bitumeux.
Conditions comptant 1 f

PAR VINCENT & DE FERRIET.
Vente de syndic.

VENDREDI onze février courant à midi il sera vendu sous l'inspection de MM J. Duran et Sully B Le Lebre syndics de J E Lobre, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Le terme non expiré du bail de la maison située encoignure des rues de Chartres et Conti, consistant en une vaste maison et magasin antérieure occupé par MM. E. Le Lebre & Broth lequel bail expire le 31 octobre 1843. Possession en sera donnée le jour de la vente conformément aux clauses et condition ci apres spécifiées.

Le dit bail est vendu pour le compte de M. E. Lebre qu'il n'en est fait au acquéreur à une vente qui en a été par convention faite, lequel adjudicataire ne s'est pas conformé aux conditions de cette vente.

Clauses et conditions de la vente ci-dessus—L'acquéreur assumera tous les privilèges ainsi que les responsabilités du bail original, concernant les réparations &c. &c. et sera tenu de faire le paiement de ce bail original et d'avoir à consentir Actoile Chapelle notaire, publié en date du 8 mars 1839 et fournira ses billets endossés à satisfaction et payables trimestriellement. Les transferts du dit bail auront lieu par devant le notaire de l'acquéreur.

N. B. Les marchandises qui entreront dans le dit magasin ne pourront, en aucune manière servir de garantie de ce qui est dû de quelque manière que ce soit pour le bail original; le bailleur ayant été convenu par la faillite de J. E. Lobre, de ce qui lui est actuellement dû ou de ce qui pourra lui être dû. 1—3 L ou 10j

PAR J. LEVY.
Cargaison de Malaga.

A QUATRE heures et demie, mercredi prochain 2 du courant, il sera vendu sur la Levée, vis à vis le marché aux légumes, première municipalité, la cargaison du brick Oway, venu directement de Malaga:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2000 | 1/2 do | do | |
| 1000 | 1/4 do | do | |
| 300 | caisses | do | de 1re qualité |
| 200 | do | do | Muscat |
| 100 | do | do | en grappe |
| 15 | tambours figues, | 25 livres chaque. | |
| 65 | paniers | do | 25 do. |
| 6 | 1/2 do | do | 12 1/2 do. |
| 200 | caisses citrons | | |
| 50 | 1/2 barriques vin doux de Malaga, très vieux | | |
| 60 | do | do sec | do do. |

(first line: 3000 caisses raisins secs M.R.)

Conditions—Toutes les sommes au dessous de $200 comptant, de $200 à $500 60 jours, toutes celles au-dessus de $500 90 jours de crédit, en billets endossés. 1 fev

PAR P. E. TRICOU.
Succession de feu M. Nicaud.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves en date du 18 janvier 1842, il sera vendu le Jeudi, 3 mars 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu M. Nicaud, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, étant une partie de l'ilet No 27 d'après un plan dressé le 17 avril 1830 par J. Pilié, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire. Le dit lot mesurant 42 pieds 1 pouce 4 lignes de face sur la rue Jean Baptiste, et trente pieds à la rue St. Avide, ayant 241 pieds de profondeur d'une des dites rues à l'autre.

2o. Sept lots de terre situés au faubourg Franklin, faisant partie de l'ilet no. 119, du dit faubourg et designés par les Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, sur des dits lots ci-après comme suit, savoir:

Les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Washington, sur 118 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur entre les rues Magistrats et Louisa, et le No. 11 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Loi, sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, le tout d'après un plan dressé par Bourgerol, le 15 mars 1830, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire.

3o Un lot de terre situé à Lafayette, paroisse Jefferson, désigné par le No. 6 de l'ilet No. 47, d'après un plan dressé le 7 avril 1831, par Bourgerol, le dit lot mesurant 33 pieds 2 pouces 3 1/2 lignes de face à la rue Live Oak, sur 130 pieds de profondeur entre Jackson et Philippa.

4o. Deux portions de terre situées à Harlem, paroisse Jefferson, désignées par les Nos 134 et 135 sur le plan de la dite ville, dressé par Bringier, et déposé en l'étude de W. Boswell, la portion No. 134, mesure 340 pieds sur le Canal Carter, 300 pieds de face sur la rue Harlem, la même façade sur la rue Ramsay, et 340 pieds sur la partie de derrière; et la portion No 135 mesure 300 pieds sur le Canal Carter, 300 pieds sur chacune des rues Burns et Montford, et de 140 pieds dans la partie de derrière.

5o. Deux lots de terre situés au faubourg Bouligny, désignés par les Nos. 16 et 17, de l'ilet No. 100, sur un plan particulier, annexé à un acte passé le 21 Mars 1835, par devant J. Cuvillier, notaire, les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face sur l'Avenue Napoléon, sur 120 pieds de profondeur.

6o. Un morceau situé dans la paroisse Lafayette, mesurant 15 arpens de face sur le bayou Queue Tortue, sur 40 arpens de profondeur, borné audessus par la propriété de Victor Navarre, et audessous par celle de Augustin Guidry.

ESCLAVES.

| | |
|---|---|
| 7o. Little William, nègre âgé de | 18 ans, |
| 8o. Moses Sol, | 50 ans, |
| 9o. John Miner, | 60 ans. |
| 10. François, | 60 ans, |
| 11. Mary Nicaud, négresse, âgée de | 40 ans. |

ACTIONS.

12. Vingt-quatre actions du fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane de $100 chacune.

13. Trente actions de la Compagnie du Railroad Pontchartrain, de $100 chacune.

14. Dix actions de la Compagnie d'Assurance des Marchands de $100 chacune, sur lesquelles $50 seulement ont été payés.

15. Dix actions de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest de $50 chacune.

16. Vingt actions de la Compagnie d'Assurance du Commerce de $100 chacune.

CONDITIONS.—Les propriétés foncières payables à 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit en billets endossés, et les esclaves seront vendus un dixième comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets endossés.

Les actions, comptant.

Toutes billets qui seront fournis par les acquéreurs devront être endossés à la satisfaction des exécuteurs, qui se réservent le droit de rejeter les endosseurs proposés, sans être tenus de donner les motifs de leurs refus. Les billets porteront hypothèque spéciale; et devront porter intérêt à raison de huit pour cent par an, à dater de leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Les conditions de la vente devront être remplies dans les quinze jours qui suivront la vente, et, avant que les susdites conditions ne soient remplies, aucun transfert ne sera livré, et sont à la charge des acquéreurs.

Les actes de vente seront passés chez Philippe Lacoste, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er fev—31, 4ms 1 mars

PAR S. GUINAULT.
Vente d'esclaves de valeur.

IL sera vendu le Mercredi, 2 février 1842, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

A une série d'esclaves de choix, composant l'atelier d'une habitation, savoir:

Harry, âgé de 40 ans, Hannah sa femme de 22 ans, et leurs deux enfants Martha 16 ans, et Huleah 2 ans,
Pigeon, âgé de 40 ans,
John, âgé de 40 ans, Suckey sa femme, âgée de 25 ans, et leurs deux enfans, Spencer de 16 ans, et Abel de 12 ans,
Luckey, âgée de 30 ans,
Henry, âgé de 18 ans,
Jenny, âgée de 48 ans, Mary sa femme, âgée de 30 ans et leurs enfans Harriet de 3 ans et Perry de 10 mois,
Daniel, âgé de 36 ans, Sarah sa femme de 18 ans, et leurs deux enfants Elisabeth de 3 ans et Ellise de 10 mois,
Berry, âgé de 46 ans, Hannah sa femme de 31 ans, et leur enfant Charles de 4 ans,
Landy, âgé de 40 ans et sa fille Catherine de 4 ans,
Fanny, âgée de 22 ans,
Rachel, âgée de 40 ans, et son enfant Dave de 3 ans,
Patsy, âgée de 30 ans et son enfant Clarissy âgée de 6 ans,
Lutetia, âgée de 21 ans et son enfant Company de 2 ans,
Ned, âgé de 24 ans.

Tous ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi et sont recommandés sous tous les rapports. Des affiches indiquant leurs qualités seront distribuées le jour de la vente.

Conditions—Un an de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur garanti hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront par devant Louis T. Caire, notaire public. 20 jan—6

Vente de Syndic.
PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu vendredi prochain, 4 février 1842, à midi, à l'Arcade de Bank, la propriété ci-après décrite, ayant été vendue à Gustavus J. Borrough, le 29 octobre 1841, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier district judiciaire en date du 13 août 1841, la dite propriété actuellement revendue pour le compte et aux risques du dit acquéreur qui n'a pas rempli les conditions de la vente, savoir:

6 lots de terre situés dans la ville de Montgomery, (Alabama) ainsi qu'ils sont décrits dans le premier avis.

Conditions—Un dixième comptant, la balance à un, deux et trois ans de crédit du 29 octobre 1841, en billets endossés à la satisfaction du vendeur garantis hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur, comme aussi la prise en possession. 30 j

PAR P. E. TRICOU.
Succession de Anne Amelia Auth.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 20 janvier 1842, il sera vendu le mercredi 9 février 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis les biens suivants, appartenant à la succession de Anne Amelia Auth, savoir:

Les bâtisses construites sur un lot de terre situé à Algiers sur la rive droite du fleuve; le dit lot mesurant 40 pieds de face au chemin public, et s'étendant en profondeur jusqu'à la barrière qui existe maintenant, ensemble le droit au bail du dit lot de terre pour quatre ans et trois mois du 1er octobre 1840.

Conditions—Un dixième comptant par l'acheteur fournira son obligation à la satisfaction de la Cour et du curateur.

Acte de vente chez P. Lacoste, notaire, aux frais de l'acquéreur. 30 j 1 et 9 f—3

PAR R. SYKES.
Vente de syndic.

IL sera vendu samedi, 19 février, à midi, à l'Arcade de Bank, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans en date du 11 de octobre 1841, sous la direction de M. A. Montagne, syndic des créanciers de Michael Dunlan, la propriété suivante abandonnée par le dit insolvable à ses créanciers:

Un lot de terre No. 26 situé dans le faubourg St. Marie, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Jackson, Robertson et Commerce, mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson, sur 120 pieds de profondeur entre la ligne du fonds et parallèle, s'étendant sur une allée de 10 pieds de largeur par laquelle elle a accès, et toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain qui sont tout mesure anglaise; avec toutes les servitudes et dépendances, la maison d'une chaque chambre, carrés en planches sur le derrière, une batisse à l'extrémité de l'allée.

Conditions comptant. 17 jan—17, 19j 18 et 19f

BEAUX fusils—Les soussignés ont dernièrement reçu un grand assortiment de beaux fusils doubles des meilleures manufactures, et garnis de pistolets dans les canons, aussi articles de chasse, sacs à plomb, de à poudre, poudrières, carnassières, capsules anglaises &c &c.

Aussi très bien connus de Bartlett à vendre à bas prix par HYDE & GOODRICH 15 Chartres. 15j

MAQUEREAUX—100 barils en magasin, à vendre par RICE & HATHAWAY,
20 jan 71, Magasins.